

REGLEMENT DE MANOEUVRE DE L'ARTILLERIE A PIED

Titre(s) : REGLEMENT DE MANOEUVRE DE L'ARTILLERIE A PIED / Ministère de la Guerre.,
MATERIEL COMPLEMENTAIRE DES PLACES ET MATERIEL SPECIAUX A CERTAINES
BATTERIES

Auteur(s) : Ministère de la Guerre.

Editeur, producteur : Paris : 1907

Description matérielle : 238 .

Résumé ou extrait : Instruction sur le service des bouches à feu et supplément pour matériels spéciaux.

Sujet(s) : batterie
ARTILLERIE
REGLEMENT MILITAIRE